



Outre l'évaluation de vos prestations de retraite, voici une liste qui vous donnera un aperçu des étapes à venir et des décisions que vous devrez prendre lorsque vous quitterez votre emploi chez Postes Canada. La transition de la situation d'employé à celle de retraité nécessite une planification détaillée, et l'exécution opportune de ces étapes vous permettra d'éviter des retards dans le versement de vos prestations de retraite.

- ☐ Pour assurer le versement continu de vos prestations, vous devez informer la Société de votre décision au moins 90 jours avant la date de cessation d'emploi prévue. Le Centre administratif du régime de retraite sera alors en mesure de vous faire parvenir les documents que vous devrez examiner et approuver.
- ☐ Votre date de naissance est importante pour calculer les prestations payables. Vous devez donc expédier une copie de votre certificat de naissance à l'adresse inscrite plus bas, si ce n'est déjà fait.
- ☐ La date de naissance de votre conjoint ou conjointe est également importante pour calculer les prestations payables. Vous devez donc expédier une copie de son certificat de naissance à l'adresse inscrite plus bas, si ce n'est déjà fait.
- ☐ Votre adresse postale et l'information relative à votre situation de famille sont-elles à jour? Si elles ne le sont pas, veuillez les mettre à jour auprès de votre agent du Service des avantages sociaux de Postes Canada.
- ☐ Avez-vous rempli le formulaire de désignation du bénéficiaire de vos prestations de retraite? Pour vous en procurer un, composez le numéro du système de réponse vocale (1 877 480-9220).
- ☐ Y a-t-il des périodes de service antérieures à la Société canadienne des postes ou au ministère des Postes que vous pouvez racheter à titre de service ouvrant droit à pension? Le cas échéant, adressez-vous à un représentant, régime de retraite (1 877 480-9220), pour obtenir une trousse de rachat de service passé. Vous devrez subir un examen médical avant de racheter des périodes de service antérieures.
- ☐ Êtes-vous admissible au Régime de pensions du Canada ou au Régime de rentes du Québec? Communiquez avec le Régime de pensions du Canada (1 800 277-9914) ou avec le Régime de rentes du Québec (1 800 563-5533) pour obtenir des renseignements et définir vos options.
- ☐ Des dispositions spéciales devront être prises si vous voulez continuer à verser des cotisations pour rachat de service accompagné d'option ou congé non payé. Le Centre administratif du régime de retraite vous enverra tous les renseignements dont vous avez besoin une fois que vous aurez fixé votre date de cessation d'emploi.
- ☐ Si vous avez dû céder des prestations en raison d'une rupture de mariage, l'évaluation que vous avez reçue ne tient pas compte de la réduction des prestations que vous toucherez. Téléphonez au Centre administratif du régime de retraite (1 877 480-9220) pour en parler à un représentant.
- ☐ Si vous prenez une retraite pour invalidité, vous devez vous adresser à un représentant (1 877 480-9220) pour obtenir les formulaires médicaux que vous devez remplir afin de confirmer votre invalidité. Vous devez consulter votre médecin et subir un examen médical dès que possible.
- ☐ Si vous recevez des prestations d'invalidité des compagnies d'assurance-vie Sunlife ou Great West Life, ces prestations seront réduites si vous touchez une pension dans le cadre du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes.

Voici l'adresse du Centre administratif
du régime de retraite de la Société
canadienne des postes:



CENTRE ADMINISTRATIF DU RÉGIME DE
RETRAITE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
CP 2073
MISSISSAUGA ON L5B 3C6

NOTA: Votre numéro d'employé doit figurer clairement sur toute correspondance expédiée au Centre administratif du régime de retraite de la Société canadienne des postes.

Votre pension n'est qu'un des éléments dont vous devrez tenir compte dans les décisions que vous devrez prendre lorsque vous planifierez votre retraite. Selon l'option choisie, vous pourrez peut-être continuer à bénéficier du régime d'assurance-vie de base, du régime de soins dentaires et du régime de soins médicaux complémentaires une fois que vous aurez cessé de travailler à la Société canadienne des postes.

- ☐ Si, à la cessation de votre emploi, vous avez droit à des prestations mensuelles immédiates, vous pourrez choisir de continuer à bénéficier du régime d'assurance-vie de base au même niveau de prestations et au même taux de cotisations que lorsque vous étiez employé par la Société.
- ☐ Si, à la cessation de votre emploi, vous avez droit à un montant global ou à une prestation différée, vous pourrez continuer à bénéficier du régime d'assurance-vie de base; toutefois, le taux de cotisation correspondra aux tarifs commerciaux courants.
- ☐ Si vous êtes admissible au régime de soins médicaux complémentaires, un formulaire de demande sera inclus dans votre trousse " Vos avantages sociaux à la retraite ".
- ☐ Si vous êtes admissible au régime de soins dentaires, un formulaire de demande sera inclus dans votre trousse " Vos avantages sociaux à la retraite ". Dans ce contexte, la part du participant sera de 40 p. 100 et celle de l'employeur (la Société canadienne des postes), de 60 p. 100.
- ☐ À la cessation de votre emploi, votre agent des avantages sociaux vous fera parvenir la trousse " Vos avantages sociaux à la retraite ". Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec le bureau des avantages sociaux de la Société canadienne des postes.



In addition to the estimate of your pension benefits, the following checklist has been provided to outline to you some of the upcoming steps / decisions that will be required when ceasing your employment from Canada Post Corporation. The transition from employment to retirement will require detailed planning and an early completion of the required steps will avoid delays in the issuing of your pension benefits.

- ☐ To ensure timely continuance of payments you should advise Canada Post Corporation at least 90 days in advance of your planned Termination Date. This will ensure that the Pension Administration Centre will provide you with the required documentation for your review and approval.
- ☐ Your Date of Birth is important in the calculation of benefits that are payable. A copy of your Birth Certificate should be sent to the address below if one has not already been provided.
- ☐ Your spouse's Date of Birth is also important in the calculation of benefits that are payable. A copy of your spouse's Birth Certificate should also be sent to the address below.
- ☐ Are your mailing address and marital status current? If not you should provide an update to your Canada Post Corporation Benefits Officer.
- ☐ Have you completed a "Designation of Beneficiary" form for your pension benefits? A Beneficiary Form is available by calling the Voice Response Unit at 1-877-480-9220.
- ☐ Do you have any prior Canada Post Corporation or Post Office Department service that you can elect to count as pensionable service? If yes, you should talk to a Benefits Representative at 1-877-480-9220 to request an Elective Service Kit. As a condition of purchasing the prior service you will be required to undergo a medical examination.
- ☐ Are you eligible for Canada Pension Plan or Quebec Pension Plan? You should contact either the Canada Pension Plan at 1-800-277-9914 or Quebec Pension Plan at 1-800-563-5533 to request information and determine your options.
- ☐ Special arrangements will be required to continue any Elective Service contributions or Leave Without Pay contributions. The Pension Administration Centre will send complete information to you once your Termination Date has been selected.
- ☐ If you have been subject to an assignment of benefit due to marriage breakdown, the estimate you received does not reflect the reduction that will occur on your benefits. You should call the Pension Administration Centre and talk to a Benefits Representative at 1-877-480-9220.
- ☐ If you are retiring because of disability, you must talk to a Benefits Representative at 1-877-480-9220 to receive the required medical forms that must be completed to confirm your disability. You should see your physician and have the medical examination done as early as possible.
- ☐ If you are in receipt of disability benefits from Sunlife or Great-West Life, these benefits will be reduced when you are in receipt of a pension from the Canada Post Corporation Registered Pension Plan.

The address of the Canada Post
Pension Administration Centre is:



CANADA POST CORPORATION
PENSION ADMINISTRATION CENTRE
PO BOX 2073
MISSISSAUGA ON L5B 3C6

NOTE: Your employee number should be clearly identified on all correspondence sent to the Canada Post Corporation Pension Administration Centre.

Pension benefits is only one aspect of the decision you must make when planning your retirement. Based on your pension option you may be eligible to continue Basic Life Insurance, Dental Care Plan and Extended Health Care Plan after your termination of employment with Canada Post Corporation.

- ☐ If your entitlement on Termination is to an immediate monthly benefit, you will have the option to continue your Basic Life coverage at the same benefit level and cost that you were paying during your employment.
- ☐ If your entitlement on Termination is to a lump sum or deferred benefit you will be eligible to continue your Basic Life coverage but the cost will be at normal commercial rates.
- ☐ If you are eligible for Extended Health Care Plan Coverage, you will receive an application form as part of " Your Benefit on Retirement Kit ".
- ☐ If you are eligible for Dental Care Plan you will receive an application form as part of " Your Benefit on Retirement Kit ". Cost sharing of this optional benefit will be 40% member and 60% Canada Post Corporation.
- ☐ Your Canada Post Corporation Benefit Office will issue a " Your Benefit on Retirement Kit " after your termination of employment. You can contact your Canada Post Corporation Benefit Office if your require additional information.